



Vaccin contre la grippe

Création : mercredi 2 septembre 2020 18:42

À partir de lundi 7/9/2020, il sera à nouveau possible de s'inscrire pour un vaccin contre la grippe. Cependant, nous vous renvoyons aux lignes directrices du Haut Conseil de la Santé concernant les priorités allouées.

La police dans son ensemble n'est pas considérée comme une priorité. Les demandes individuelles seront donc évaluées séparément